

Communiqué de presse

Cœur à Cœur : CHF 1'718'983.- de dons récoltés en faveur du droit à l'enfance

Genève, Lausanne, le 23 décembre 2022 – **Grâce à la mobilisation des Romandes et des Romands dans le cadre de l'opération Cœur à Cœur, la Chaîne du Bonheur a récolté la somme de CHF 1'718'983.-. Ces dons permettront d'offrir une protection aux enfants victimes de maltraitance et qui grandissent dans des familles vulnérables. Ils contribueront aussi à créer un cadre dans lequel s'épanouir et vivre une enfance heureuse. L'opération de la RTS, menée en collaboration avec la Chaîne du Bonheur et le soutien des radios LFM, Radio Lac, Radio Chablais, Radio Fribourg, RJB, RTN et RFJ, se clôture à Neuchâtel après avoir sillonné toute la Suisse romande pendant une semaine.**

Dans le cadre de l'opération Cœur à Cœur, des milliers de personnes ont fait un don, pour un montant total de CHF 1'718'983.-. La solidarité des Romandes et des Romands est d'autant plus exemplaire que cette fin d'année est difficile pour beaucoup de familles.

Cœur à Cœur – le bilan

L'édition 2022 de Cœur à Cœur aura été particulièrement riche avec une multitude d'actions proposées :

- *Une émission itinérante*

Tania Chytil, Philippe Martin et Jonas Schneiter ont traversé toute la Suisse romande entre du 17 et 23 décembre. Dans chaque canton, que ce soit dans les rues de Martigny, à l'école d'escrime de Romont en passant par le centre de commandement de la police à Delémont ou par la centrale de tri postale à Daillens, il.elles ont été proches des Romandes et Romands et ont partagé leur engagement pour le droit à l'enfance.

- *Une fresque géante*

Une grande fresque numérique, composée 5'076 photos envoyées tout au long de la semaine par les Romandes et les Romands pour exprimer leur soutien à Cœur à Cœur a été projetée sur la façade de la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. Grâce à cet effort, la Fondation Groupe Mutuel, partenaire de l'opération, a fait un don de CHF 21'000.-.

- *De nombreux projets*

Une fois de plus, l'engagement de la population était au rendez-vous. 41 projets de collectes ont été inscrits. Les projets étaient proposés individuellement, par des familles, des amis, des collègues ou des écoles. Ils ont reflété une grande énergie et une belle créativité : notamment des spectacles d'école, une famille à vélo, des ventes de biscuits ou des jeux vidéo. La banque Raiffeisen a soutenu ces projets à hauteur de CHF 80'000.- pour Cœur à Cœur.

- *Une centrale téléphonique*

Des personnalités romandes telles que Didier Cuche, Henri Dès, Yann Lambiel, des conseillers et conseillères d'État ainsi que 40 bénévoles se sont relayé.es du lundi 19 au vendredi 23 décembre pour recevoir des dons par téléphone.

Les radios régionales au rendez-vous

Cette année encore, les radios régionales des sept cantons romands se sont largement mobilisées en faveur de Cœur à Cœur. LFM, Radio Lac, Radio Chablais, Radio Fribourg, RJB, RTN et RFJ ont toutes monté un projet dans leur canton pour récolter des dons. Vente de vin chaud, de thé et de gâteaux, concours de tirs au panier, sapins solidaires et autres marathons de fondue ont largement contribué au succès de cette édition.

Comment seront utilisés les dons ?

Les dons collectés dans le cadre de Cœur à Cœur seront entièrement reversés à la Chaîne du Bonheur et permettront de financer des projets d'organisations suisses œuvrant en faveur d'enfants victimes de maltraitance ou qui grandissent dans des familles en difficulté, exposés à la violence, à la maladie ou à l'addiction.

Il s'agit par exemple d'accueillir au mieux des enfants hébergés dans des foyers d'urgence, avec ou sans leurs parents ou d'accompagner des enfants qui vivent avec un parent souffrant d'une maladie psychique ou d'addiction. D'autres projets pourront porter sur la détection et la prévention des situations violentes.

Les dons sont toujours possibles

Les dons peuvent encore être effectués, directement en ligne sur le site www.bonheur.ch, ou au guichet de la poste avec la mention « Cœur à Cœur ».

Contacts :

Pour la RTS :

Christophe Minder, porte-parole
T 079 681 73 08
E-Mail : christophe.minder@rts.ch

Pour la Chaîne du Bonheur :

Corinne Bahizi, Responsable communication
T 079 967 88 63
E-Mail : bahizi@bonheur.ch